

Votre déclaration sinistre incendie

Attention ! Pour que nous puissions lire et enregistrer vos informations correctement, vous devez d'abord sauvegarder ce document sur votre ordinateur, remplir ensuite directement les champs interactifs et enfin cliquer sur « envoyer ». C'est la seule façon de nous retourner ce document complété. Nous sommes à votre disposition si vous avez besoin d'une assistance supplémentaire.

Pour un règlement rapide, il est indispensable de nous transmettre une déclaration complète, reprenant au minimum les informations suivantes : date du sinistre, déclaration détaillée et photos du dommage ainsi que le régime de TVA et votre numéro de compte.

Votre courtier :

Référence courtier :

Personne de contact :

E-mail :

Tél. :

N° de GSM :

Date de la déclaration* :

Numéro de contrat* :

Qui a souscrit l'assurance ?

Nom* :

Prénom* :

N° de registre national :

E-mail :

Tél. :

N° de GSM :

N° d'entreprise :

Compte bancaire :

IBAN: - - -

BIC:

Régime TVA* : Non assujetti
 Assujetti à %

Que s'est-il passé ?

Quand le sinistre a-t-il eu lieu ?*

Date :

Heure : :

Où le sinistre a-t-il eu lieu ?*

A l'adresse du risque repris dans le contrat

Rue :

N°/Boîte :

Code postal/Localité :

Quelles sont les causes et les circonstances du sinistre ?*

Incendie Risques électriques

Heurt Tempête - grêle

Catastrophes naturelles Dégâts des eaux

Bris de vitre Vol

Dégradations immobilières Autres :

Description :

Quels sont les dommages ?*

Bâtiment Contenu

Matériel informatique Marchandises

Animaux Autres :

Description :

Avez-vous une annexe à ajouter ?

Oui Non

Avez-vous des photos ?

Oui Non

Si oui, veuillez joindre les photos à la déclaration.

Disposez-vous d'un devis ?

Oui, je joins le devis à la déclaration

Non, mais je joins un descriptif détaillé du dommage

Non, je veux une réparation en nature.
Merci d'ajouter des photos des dommages subis

Non, mais j'ai demandé un devis que je vous ferai suivre

Non, mais j'évalue le dommage à : euros**
Si votre préjudice s'élève à plus de 25 000 euros (dommages bâtiment - propriétaire). Merci de nous fournir le certificat hypothécaire

Des tiers sont-ils impliqués ?

- Oui Non
 Un tiers responsable
 Un locataire
 Le propriétaire
 Autres :

Nom :
Prénom :
Rue :
N°/Boîte :
Code postal/Localité :
Compagnie d'assurance :
N° de contrat :

Existe-t-il un constat de police ?*

- Oui, n° de PV :
 En annexe, je joins la feuille d'audition

Nom de l'autorité verbalisante

- Police locale Police fédérale

Disposez-vous d'une annexe ?

- Oui Non

* Champs obligatoires

** Votre information la plus précise possible permet à la compagnie de mieux orienter votre dossier. Elle ne limite en aucun cas vos droits à l'indemnité due dans le cadre du sinistre.

Le preneur d'assurance certifie que les réponses sont complètes et conformes à la réalité.

Fait à le

Signature du courtier

(mise à disposition numérique via Sign via Digital ID)

Signature de l'assuré

(mise à disposition numérique via Sign via Digital ID)

Renvoyez cette déclaration par e-mail

Equipe Nouveau Sinistre IARD

Tél. : 02/895.13.32

E-mail : NouveauSinistre@allianz.be

Envoyer

Protection des données personnelles

Allianz Benelux collecte des données personnelles pour créer, gérer et exécuter les contrats d'assurance. Nous utilisons ces données dans le cadre de la relation commerciale avec nos clients et partenaires, pour surveiller l'évolution du portefeuille et prévenir les abus et les fraudes à l'assurance. Les données personnelles sont traitées conformément à la législation sur la protection des données personnelles et aux législations applicables aux assurances. Elles sont partagées avec les membres de notre personnel et des partenaires (réassureurs, experts, autres sociétés du groupe Allianz,...) qui en ont nécessairement besoin dans le cadre de leur fonction ou de leur mission, ainsi qu'avec des autorités nationales ou internationales. En cas de transfert des données et quel que soit le lieu où elles se trouvent, nous appliquons des règles de protection contraignantes approuvées par les autorités. Vos données sont conservées aussi longtemps qu'elles sont nécessaires à l'exécution du contrat d'assurance, en ce compris les délais légaux de prescription.

Vous avez le droit de prendre connaissance, de faire corriger ou éventuellement supprimer vos données personnelles. Vous pouvez adresser vos

questions à notre Data Privacy Officer, en joignant une copie recto-verso de votre carte d'identité, soit par courriel à l'adresse privacy@allianz.be soit par courrier à Allianz Benelux SA, Service Juridique et Compliance/ Protection des données, Blvd du Roi Albert II 32 à 1000 Bruxelles. Vous pouvez aussi vous adresser à l'Autorité de Contrôle des Traitements de données à caractère personnel, rue de la Presse 35, 1000 Bruxelles, ou www.privacycommission.be. Plus d'explications sur notre politique de protection des données personnelles vous sont fournies sur notre site web à l'adresse <https://allianz.be/personnelles>.

Avertissement

Toute escroquerie ou tentative d'escroquerie envers la compagnie d'assurances entraîne non seulement la résiliation du contrat d'assurance, mais fait également l'objet de poursuites pénales sur base de l'article 496 du Code pénal. En outre, l'intéressé est repris dans le fichier du Groupement d'intérêt économique Datassur, Square de Meeûs, 35 - 1000 Bruxelles, qui comporte tous les risques spécialement suivis par les assureurs qui y sont affiliés.